



Motion de la section 39

Pour un réinvestissement collectif dans l'éducation, la formation et la recherche

19 juin 2020

L'impact de la crise sanitaire sur les services publics français - recherche, hôpital, école, etc. - a montré à nouveau leur caractère essentiel. Une large majorité des personnels au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, mobilisés dès avant la crise, espérait que le gouvernement en tiendrait compte.

Or, la relance, dans l'urgence, du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) se fait aux dépens de la réalité du fonctionnement de la recherche et de l'enseignement supérieur et au mépris de leurs communautés. Ce projet de loi acte une précarisation toujours croissante des personnels et le renforcement des intérêts privés au cœur même de l'enseignement et de la recherche publics. Il favorise la prise en considération des intérêts particuliers et de court terme aux dépens d'un investissement collectif dans des formations et des recherches approfondies qui permettraient à la société française de faire face aux très importants défis présents et à venir.

D'ores et déjà, les formes d'« hybridation pédagogique » mêlant enseignement présentiel et à distance prévues à la rentrée 2020 à tous les niveaux de la scolarité, concourent à légitimer la diminution du nombre d'enseignant·e·s titulaires et le délabrement des institutions qui ont en charge la formation des générations futures. Alors que les crises se multiplient — crises sociales, économiques, écologiques, géopolitiques... d'ailleurs interdépendantes — le gouvernement actuel devrait avoir d'autres priorités que la déconstruction d'un service public essentiel à la communauté nationale en termes de cohésion sociale, d'accès aux savoirs et de capacité individuelle et collective à affronter les défis à venir.

Motion adoptée à l'unanimité le 19 juin 2020

Diffusion :

Madame la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Monsieur le président – directeur général du CNRS
Monsieur le directeur général délégué à la science du CNRS